

La Direction Départementale des Finances Publique de la Vendée met en place un accueil personnalisé sur rendez-vous



Tandis que les démarches courantes peuvent être réalisées sans se déplacer, grâce à l'offre enrichie de services en ligne sur www.impots.gouv.fr, et que le nouveau portail permet de répondre à la plupart des questions, certaines situations complexes nécessitent un accompagnement personnalisé.

Pour celles-ci, l'accueil personnalisé représente une nouvelle formule d'accueil, proposée principalement aux particuliers, favorisant un traitement individualisé et complet, dans un espace confidentiel à un horaire convenu.

Ce nouveau service est désormais proposé :

- à Challans au Service des Impôts des Particuliers (SIP);
- à Fontenay le Comte au Service des Impôts des Particuliers (SIP) ;
- aux Herbiers au Service des Impôts des Particuliers (SIP) ;
- à Luçon au Service des Impôts des Particuliers (SIP);
- à La Roche sur Yon, au Service des Impôts des Particuliers (SIP) et au Centre des Impôts Fonciers (CDIF);
- aux **Sables d'Olonne**, au Service des Impôts des Particuliers (SIP) et au Centre des Impôts Fonciers (CDIF).

Pour prendre rendez-vous: 3 solutions!

- portail www.impots.gouv.fr rubrique « contact »
- espaces « libre-service » des Centres des Finances Publiques
- directement auprès des services : guichet ou téléphone

